

rendre son événement

accessible à tous

pour

la Fête de la Science



Sommaire

Fête de la Science accessible à tous	4
• Faites de l'accessibilité un élément de différenciation	5
• Du bon usage des pictogrammes	6
• La langue des signes française (LSF) et la langue française parlée complétée (LPC)	8
• Contraste et signalétique	9
• Conseils pour l'accueil des personnes en situation de handicap	9
Vous organisez une conférence	10
Vous proposez des ateliers/animations	13
Vous présentez une exposition	17
Pour aller plus loin	20
Annexe - Exemple de communication	22

Préambule

Vous, entreprise, association, collectif, enseignant, structure de recherche, bibliothèque, médiathèque, musée, collectivité, établissement scolaire..., allez proposer cette année une animation dans le cadre de la Fête de la Science, ce grand rendez-vous national qui ouvre au grand public les portes de toutes les sciences. Mais avez-vous pensé à la rendre accessible à tous ?

L'Université de Lyon, coordinatrice de la Fête de la Science dans le Rhône, vous propose ici un guide pratique qui vous donnera toutes les clés de la mise en accessibilité de votre évènement, quelle que soit sa forme : conférence, atelier, exposition...

Ce support est le fruit d'une expérience de terrain menée depuis 2008 par l'Université de Lyon et ses partenaires, dans le cadre de la Fête de la Science qui accueille chaque année un public nombreux et diversifié.

Pourquoi rendre accessible et pour qui, quelles accessibilités mettre en place et comment les signaler, quels outils employer, comment optimiser l'accueil des visiteurs sont autant de questions auxquelles vous trouverez ici réponse.

BONNE LECTURE À VOUS, ET BELLE FÊTE DE LA SCIENCE !

Khaled Bouabdallah,
président de l'Université de Lyon



FÊTE DE LA SCIENCE ACCESSIBLE À TOUS



Faites de l'accessibilité un élément de différenciation

Au-delà d'une simple démarche citoyenne d'ouverture à tous, penser la mise en accessibilité de votre événement vous apportera de nombreux avantages :

- Vous élargirez vos cibles de communication et séduirez un public beaucoup plus large : un événement accessible répondra non seulement aux personnes en situation de handicap mais offrira aussi un meilleur confort d'usage à un large public (principe de globalité).
- Vous pourrez valoriser les retours positifs d'une démarche d'accessibilité.
- Vous fidéliserez et augmenterez le nombre de participants en situation de handicap : un usager satisfait d'être bien accueilli reviendra et communiquera les qualités de votre prestation.
- Vous serez un élément déclencheur : un événement accessible motivera les amis et la famille de la personne en situation de handicap à participer avec lui à la manifestation.

Pour optimiser votre démarche, il faudra prendre en compte 4 points clés :

- 1. La communication**
- 2. Le transport et l'accès au site**
- 3. L'accueil et les déplacements sur le site**
- 4. Les contenus et interactions**

N'oubliez pas qu'en pensant l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, on améliore souvent la

qualité de l'accueil pour tous, notamment en fournissant des explications plus détaillées qu'à l'accoutumée. Par ailleurs, chacun peut à un moment ou à un autre se retrouver confronté à une situation de handicap temporaire : femmes enceintes, parents avec poussette, personnes âgées, personnes avec béquilles. En faisant cet effort, vous vous ouvrirez donc au plus grand nombre.

QUELLE QUE SOIT LA FORME DE VOTRE ÉVÈNEMENT, PENSEZ À SOLLICITER LA MISSION HANDICAP DE L'UNIVERSITÉ DE LYON BIEN EN AMONT. CELLE-CI PEUT VOUS AIDER À METTRE EN PLACE UNE ACCESSIBILITÉ COMPLÈTE.

Du bon usage des pictogrammes

Les pictogrammes ne sont pas toujours utilisés à bon escient par les organisateurs d'événements. Ainsi, il ne suffit pas d'avoir, par exemple, des locaux sans escaliers ou avec ascenseur pour s'afficher comme accessible aux personnes à mobilité réduite. En cas de doute, mieux vaut éviter l'effet d'annonce qui pourrait susciter de potentielles désillusions chez les visiteurs en situation de handicap et les décourager quant à une nouvelle participation lors des prochaines éditions de la Fête de la Science.

Voici les principaux pictogrammes utilisés, **leur signification** et **ce qu'ils impliquent** :



Produits ou environnements accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes.

A noter : la surdité n'est pas homogène et comprend une grande variété de situations (audition normale, déficiences auditives (DA) légères, DA moyennes, DA sévères, DA profondes).

Implique de proposer une signalétique claire et des solutions pour tout contenu oralisé (traduction en langue des signes française ou langue française parlée complétée, sous-titrage, boucles magnétiques, visioguides...).

A noter : une personne mal ou non entendante peut passer totalement inaperçue.



Services permettant de faciliter l'autonomie des personnes à mobilité réduite. Cela inclut : leurs déplacements, leurs temps de repos (difficultés à conserver une position ou à en changer) et les manipulations d'objets, l'accès aux inter-

rupteurs, commandes d'ascenseur... (certains gestes et mouvements sont limités voire impossibles).

Implique de connaître l'accessibilité de son site. Implique également de prévoir une mise à hauteur des supports destinés aux animations (maquettes, expérimentations...).



Services accessibles à toute personne en situation de handicap mental, présentant des difficultés de repérage spatio-temporel et/ou d'apprentissage de la lecture.

Implique une signalétique claire, avec des déambulations bien identifiées, des contenus courts et simples, une association image/texte, des discours concis et ludiques, avec l'utilisation d'un vocabulaire facile d'accès.



Services adaptés aux personnes mal ou non voyantes.

A noter : il existe différents types de malvoyance :

- vision floue de loin/de près
- vision périphérique de loin/de près
- vision centrale de loin /de près
- vision avec scotomes (points noirs)

qui peuvent être associés à :

- photophobie : aveuglement lié aux différences de luminosité
- strabisme : mouvements permanents et saccadés de l'œil
- anomalie de la vision des couleurs

Implique de proposer des espaces tactiles, des descriptions précises à l'oral et des effets sonores, tactiles ou odorants ; éventuellement des documents transcrits en braille ou une compensation auditive (audioguide type visite de musée, audiodescription...). Il est impératif de prévoir une signalétique claire,

épurée et contrastée (voir rubrique *Contraste et signalétique* p.9).

A noter : une personne malvoyante peut passer totalement inaperçue.



Services adaptés aux personnes atteintes de difficultés d'ordre psychique qui perçoivent la réalité d'une manière différente.

Les capacités mentales, cognitives et intellectuelles de ces personnes sont intactes, mais peuvent se trouver perturbées par les symptômes (les manifestations) de ces maladies.

A noter : ce handicap peut passer totalement inaperçu mais la participation à un événement public, à la foule dense, peut rendre les personnes souffrant de troubles psychiques particulièrement mal à l'aise et nerveuses.

Implique de limiter le sentiment d'agressivité de l'environnement, par exemple, en indiquant les heures d'affluences sur vos supports de communication et en faisant preuve de délicatesse dans vos interactions.

Pour plus de clarté, il est néanmoins préférable d'utiliser des pictogrammes indiquant des services rendus :



La salle dans laquelle vous organisez votre événement est équipée d'une boucle magnétique (souvent possible dans les amphithéâtres des universités).



Vous proposez une traduction en langue des signes française (LSF).



Vous proposez un codage en langue française parlée complétée (LPC).



Vous autorisez la présence des chiens guides d'aveugles.



La présence des chiens d'assistance ou chiens d'éveil facilitant le quotidien d'une personne en situation de handicap moteur est autorisée.



L'entrée est accessible aux personnes en fauteuils roulants.



Le parking est accessible avec places réservées aux personnes à mobilité réduite.



L'ascenseur est accessible.



Les toilettes sont accessibles avec rayon de giration.



Une version oralisée du parcours (touristique, professionnel, culturel...) est disponible. Ce pictogramme est destiné au public non voyant et malvoyant.

Vous pouvez télécharger les principaux pictogrammes sur le site du ministère de la Culture - moteur de recherche : "pictogrammes" ou via le lien : <http://www.culture.gouv.fr/handicap/pictos.html>

Vous pouvez parfaitement créer vos propres pictogrammes, en restant sur un modèle sobre et facilement compréhensible.

La langue des signes française (LSF) et la langue française parlée complétée (LPC)

LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE (LSF)

La LSF est une langue visuelle. C'est le moyen de communication qu'utilisent beaucoup de sourds pour dialoguer. Elle est une langue à part entière au même titre que les langues parlées telles que le français ou l'anglais.

Elle est constituée de 5 paramètres : positions des doigts et de la main, mouvements, emplacement et expressions du visage. Elle comporte également une syntaxe (le lieu, les personnages, l'action) et une grammaire.

● **Concrètement** : il faut compter entre 70 et 100 € de l'heure pour un interprète en semaine (majoration les soirs, jours fériés et dimanches) hors frais de déplacements.

Il faut réserver les interprètes longtemps à l'avance car il y en a peu à Lyon et les emplois du temps sont très vite complets. Il faut parfois prévoir 2 interprètes à plein temps pour qu'ils puissent se relayer pendant la durée de la prestation.

Pour voir la liste de prestataires LSF dans le Rhône, consulter la page : <http://www.clas-lyon.fr/>, rubrique **Services avec LSF**

● **A noter** : s'il y a un discours ou une démonstration à traduire en LSF, il faut transmettre les documents au traducteur quelques jours avant pour garantir une meilleure traduction le jour-J. D'autre part, les interprètes prévoient

un droit à l'image dans leurs devis. Cela inclut les photos, non les films, il faut donc signaler si votre événement sera filmé et quel sera l'usage de la captation (Podcast ? Vidéo ? Télé ?...).

LA LANGUE FRANÇAISE PARLÉE COMPLÉTÉE (LPC)

Elle consiste à permettre au porteur de handicap auditif de percevoir la langue française parlée non par l'oreille mais par la lecture sur les lèvres. La lecture labiale est très difficile car il existe beaucoup de sons différents, et nombreux sont les mots qui se ressemblent sur les lèvres (par exemple : Pain, Bain, Main) tandis que certains sons ne sont pas du tout visibles.

La LPC permet de percevoir intégralement la parole. Elle consiste à compléter chaque syllabe prononcée par un geste effectué avec la main autour du visage. Ce code associé à l'image labiale donne à la personne sourde une information complète sur les syllabes, donc sur les mots et la structure de la langue.

● **Concrètement** : il faut compter 45 € de l'heure (majoration les soirs et week-ends) hors frais de déplacements.

Il n'y a qu'un seul prestataire LPC dans le Rhône, l'ARIES : <http://www.aries-actioncodeur.fr/contact.php>

● **A noter** : contrairement à l'interprète LSF qui se tient debout pendant la durée de son intervention, le codeur LPC a besoin d'être assis sur une chaise sans accouder. Penser également aux frais liés aux droits à l'image.

Contraste et signalétique

La signalétique doit être lisible, cohérente et compréhensible.

● **Lisible** : la taille des caractères est importante ainsi que le type de caractères utilisés. On évitera les déliés pour préférer des capitales simples (type Verdana, Arial...). De plus, on veillera à utiliser un fort contraste entre le panneau et son support et entre le panneau et les inscriptions qui y sont imprimées. Le premier contraste permet de repérer l'information, le second de la lire.

● **Compréhensible** : on évite l'usage intensif de sigles. On double si possible le texte d'un logo/pictogramme pour les personnes ne sachant pas ou peu lire.



Écriture claire
sur fond sombre :
bon contraste
et écriture lisible.



Pas de contraste
malgré une
écriture claire.



Écriture claire
sur fond sombre :
bon contraste
mais une écriture
difficile à lire.



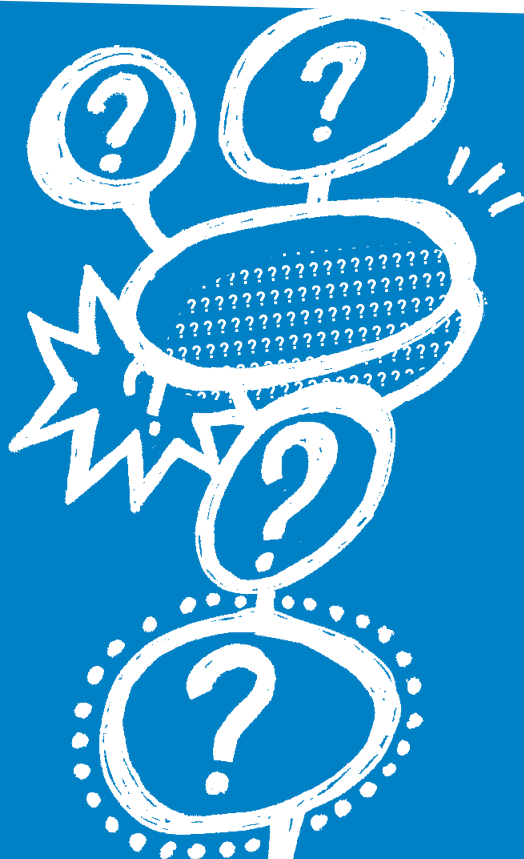
Ton sur ton :
totalement
imperceptible.

Conseils pour l'accueil des personnes en situation de handicap

L'accueil des personnes en situation de handicap ne varie guère de l'accueil des personnes valides : soyez souriant, disponible et attentif. L'essentiel est d'aller au-devant de la personne et de ne pas placer le handicap entre elle et vous.

- Adressez-vous à la personne. Cela semble évident, mais la pratique montre que la plupart des gens qui ont la possibilité de parler à un tiers le feront en priorité.
- Ne présumez pas des capacités physiques ou intellectuelles de votre interlocuteur.
- Avant d'aider une personne, demandez-lui si vous pouvez l'aider et comment vous devez œuvrer.
- N'hésitez pas à demander à votre interlocuteur de répéter si vous n'avez pas compris plutôt que de faire semblant : cela se remarquera vite.
- Parlez de face en articulant bien. N'hésitez pas à avoir recours à l'écrit.
- Face à une personne aveugle ou malvoyante, décrivez le plus précisément possible tout support visuel que vous pourriez avoir.
- Si vous indiquez un chemin à une personne non voyante, donnez toutes les informations possibles (obstacles, direction, nature du sol).
- Si vous accompagnez une personne non voyante, sachez que certaines préféreront être guidées oralement. Dans le cas contraire, prenez le bras opposé à la canne ou permettez à la personne de poser la main sur votre épaule.
- Un chien guide ou un chien d'assistance est un chien qui travaille et qui ne doit pas être distrait. Demandez l'autorisation avant de le caresser.

**Vous organisez
une conférence ?**



Vous organisez une conférence

1. En amont

● Vérifiez l'accessibilité du site où se déroulera l'évènement :

- existe-t-il un accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ? Y compris au niveau des zones réservées aux orateurs, au cas où un intervenant soit concerné ?
- les toilettes sont-elles adaptées et clairement signalées ?
- qu'en est-il du cheminement stationnement → salle ; ou transports en commun → salle ? Est-il praticable, détectable, repérable et sécurisé ?

● Si possible, prévoyez une traduction des échanges en langue des signes française (LSF)¹ et/ou en langue française parlée complétée (LPC)² :

- demandez des devis aux prestataires concernés³ ;
- transmettez-leur le programme, le nom des intervenants et éventuellement une liste de mots clés (pour les termes techniques complexes ou sigles) dès que possible.

● Communication :

- faites indiquer sur les différents supports de communication qui vous concernent les pictogrammes correspondant au niveau d'accessibilité de votre évènement⁴ uniquement si vous êtes sûr de l'information ;
- indiquez les coordonnées de la personne en charge de l'organisation de l'évènement (mail + téléphone) ;
- précisez les éléments concernant l'accessibilité du site (et insérez des

photos ou plans détaillés). Il s'agit, à la fois des informations classiques du type : Métro B, arrêt Jean Macé ; et plus détaillées comme : l'accès pour les PMR se fait sur le côté, via la rampe d'accès ; ou : pour les PMR, il faudra solliciter une aide afin de commander l'ascenseur, pour ce faire, veuillez composer le 06...⁵

- prévoyez, sur votre formulaire d'inscription (le cas échéant), une zone spécifique :

Si vous avez besoin de l'un des services ci-dessous, merci de nous le signaler :

- ☐ traduction en langue des signes française (LSF)
- ☐ traduction en langue française parlée complétée (LPC)
- ☐ accompagnement pour personne à mobilité réduite

• si vous avez fait appel à des prestataires LSF/LPC, vous pouvez indiquer une date butoir pour les inscriptions associées, ce au minimum 10 jours avant l'évènement, afin d'annuler votre commande dans des délais raisonnables pour les prestataires. Vous pouvez aussi décider de conserver les interventions LSF/LPC même si vous n'avez pas de demande spécifique, afin de permettre aux personnes en situation de handicap qui ne se sont pas manifestées en amont de bénéficier de ces aides.

• si vous diffusez un programme ou une invitation, au format image ou PDF, disponible en ligne pour les participants, il faudra proposer au téléchargement une version WORD simple, en noir et blanc, afin de permettre aux personnes malvoyantes qui utilisent des logiciels de lecture avec synthèse vocale (permettant de lire le texte) de pouvoir en prendre connaissance. Les PDF sont en effet perçus par celles-ci comme des images.

N'EST-CE PAS PARADOXAL ?

Prévoir des interprètes LSF pour traduire une conférence et ne donner qu'un numéro de téléphone pour s'inscrire.

● Affichages

- Elaborez des contenus avec des **contrastes** importants, de préférence écriture claire sur fond sombre, évitez les remplissages types arc-en-ciel. Pour la **taille des caractères**, on préconisera 15 mm de haut pour une écriture proche du public (1 mètre max), 150 mm pour une lecture distante (3 à 4 mètres). Préférez des affichages peu denses, avec des **typographies** simples (Arial, Verdana).

Distinguez l'affichage "décoratif" de l'affichage utile pour la compréhension.

- Contrôlez l'environnement visuel en éclairant les œuvres et les textes présentés et en donnant la possibilité d'un recul suffisant pour permettre l'utilisation du champ visuel.

- Placez les objets ou panneaux de façon ordonnée, ni trop haut, ni trop bas, et aérée.

- Assurez-vous que la sécurisation des œuvres n'empêche pas l'accès à celles-ci. Ex : éviter les rambardes ou les fils au sol devant les tableaux.

+ d'info p.9, *Contraste et signalétique*

2. A penser pour le jour-J

- Réservez des places aux premiers rangs pour les personnes bénéficiant de la LSF et de la LPC, ainsi que pour les accompagnateurs des personnes en fauteuil.

- Annoncer la présence des interprètes en préambule et invitez le public intéressé à se rapprocher.

- Prévoyez le placement des interprètes.

A noter : les interprètes LSF et LPC ne doivent pas se situer l'un à côté de l'autre pour éviter de se "polluer" visuellement. Chacun doit donc être installé de part et d'autre des intervenants. Le codeur LPC sera assis sur une chaise, sans accoudoir, et l'interprète LSF debout. Tous deux doivent bénéficier d'un éclairage de qualité.

- Si vous avez prévu des interventions dans des langues étrangères non traduites en français, des diffusions de films ou des interventions dansées ou jouées (théâtre) : demandez-vous s'il faut prévoir une traduction LSF/LPC. Si oui, comment les interprètes seront-ils éclairés ? Qui prévoit de leur transmettre les éléments de langage ?

- Pour rappel, les interprètes prévoient un droit à l'image dans leurs devis. Cela inclut les photos, non les films. Il faut donc prévoir de signaler si votre événement est filmé et à quel usage (Podcast ? Vidéo ? Télé ?...).

- Prévenez les intervenants de la présence des interprètes pour favoriser le respect et le rythme des temps de parole.

- Sensibilisez des membres de votre équipe ou des personnes de l'accueil afin qu'elles puissent accueillir au mieux les participants en situation de handicap.

1 et 2 : Cf. p.8, La langue des signes française (LSF) et la langue française parlée complétée (LPC).

3 : Pour la LPC, contactez l'ARIES : <http://www.aries-actioncodeur.fr/contact.php>. Pour la LSF, voir la page : <http://www.clas-lyon.fr/>, rubrique Services avec LSF → Interprètes LSF, Lyon et France

4 : Se référer à la p.6 de ce document – Du bon usage des pictogrammes.

5 : Cf. Annexe p.22 – Exemple de communication

**Vous proposez des
ateliers/animations ?**



Vous proposez des ateliers/animations

● Vérifiez l'accessibilité du site où se déroulera l'évènement :

- existe-t-il un accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ? Y compris au niveau des zones réservées aux orateurs, au cas où un intervenant soit concerné ?
- les toilettes sont-elles adaptées et clairement signalées ?
- qu'en est-il du cheminement stationnement → salle ; ou transports en commun → salle ? Est-il praticable, détectable, repérable et sécurisé ?

● Communication :

- faites indiquer sur les différents supports de communication qui vous concernent les pictogrammes correspondant au niveau d'accessibilité de votre évènement¹ uniquement si vous êtes sûr de l'information ;
- indiquez les coordonnées de la personne en charge de l'organisation de l'évènement (mail + téléphone) ;
- précisez les éléments concernant l'accessibilité du site (et insérez des photos ou plans détaillés). Il s'agit, à la fois des informations classiques du type : Métro B, arrêt Jean Macé ; et plus détaillées comme : l'accès pour les PMR se fait sur le côté, via la rampe d'accès ; ou : pour les PMR, il faudra solliciter une aide afin de commander l'ascenseur, pour se faire, veuillez composer le 06...²
- prévoyez, sur votre formulaire d'inscription (le cas échéant), une zone spécifique :

Si vous avez besoin de l'un des services ci-dessous, merci de nous le signaler :

- ☐ traduction en langue des signes française (LSF)
 - ☐ traduction en langue française parlée complétée (LPC)
 - ☐ accompagnement pour personne à mobilité réduite
-

• si vous avez fait appel à des prestataires LSF/LPC, vous pouvez indiquer une date butoir pour les inscriptions associées, ce au minimum 10 jours avant l'évènement, afin d'annuler votre commande dans des délais raisonnables pour les prestataires. Vous pouvez aussi décider de conserver les interventions LSF/LPC même si vous n'avez pas de demande spécifique, afin de permettre aux personnes en situation de handicap qui ne se sont pas manifestées en amont de bénéficier de ces aides.

• si vous diffusez un programme ou une invitation, au format image ou PDF, disponible en ligne pour les participants, il faudra proposer au téléchargement une version WORD simple, en noir et blanc, afin de permettre aux personnes malvoyantes qui utilisent des logiciels de lecture avec synthèse vocale (permettant de lire le texte) de pouvoir en prendre connaissance. Les PDF sont en effet perçus par celles-ci comme des images.

● Préconisations relatives à l'accessibilité des stands/espaces d'animation

- **Favorisez un environnement cohérent**, simple, facile à comprendre et à mémoriser, bien balisé.
- **Evitez tous les obstacles** position-

nés de façon aléatoire sur les cheminements, ceux qui peuvent désorienter et favoriser les risques de chutes (les objets saillants de plus de 15 cm doivent être placés à une hauteur minimum de 2,20 m). Attention notamment aux détails, tels que les raccordements de moquettes ou les câbles qui courent sur les espaces, pouvant générer des accidents auprès de toutes les populations.

- **Veillez à la qualité de la lumière** : elle joue un grand rôle pour les personnes malvoyantes, qui ont toutes besoin d'un bon éclairage. Éviter les reflets, les surbrillances, les zones d'éblouissement et les zones d'ombre.
- **Facilitez les repères visuels** : favorisez les contrastes de couleurs et de matériaux.
- **Pour l'accès en fauteuil à un plan de travail de face** (table d'expérimentation, par exemple) : comptez 60 cm de profondeur et 70 cm de hauteur.
- **Déambulation dans les espaces** : 80 cm de large minimum sont préconisés, on préférera néanmoins une largeur minimale de 120 cm pour aider à la manœuvre d'un fauteuil.

● Travail de médiation/accès au savoir

Lors des précédentes éditions de la Fête de la Science (notamment au Double Mixte), c'est la qualité du travail de médiation qui a permis de compenser le manque d'accessibilité des zones d'animation. Il ne faut donc pas négliger cet aspect.

Préparer et discuter

Si vous souhaitez proposer des animations/ateliers spécifiques pour des groupes de personnes en situation de handicap, il faudra prévoir d'**échanger avec les encadrants**, de façon à

connaître les difficultés précises des participants et les éventuelles modifications à apporter dans votre médiation. Les préconisations de ce guide restent généralistes et ne peuvent remplacer le niveau de connaissance des personnes handicapées elles-mêmes et des professionnels qui sont à leur contact et gèrent leur quotidien (pour celles qui sont accueillies en institut).

Ne pas tout miser sur le visuel

Le reproche qui est souvent fait aux animations proposées dans le cadre de la Fête de la Science est de se focaliser sur l'utilisation d'un seul sens : la vue. Evidemment, pour la plupart des gens, rien ne vaut une démonstration visuelle. Malheureusement, comme cela a été indiqué plus haut, les personnes déficientes visuelles ne peuvent accéder à ce type de contenus et il est rarement possible de pouvoir apporter une solution à brûle pourpoint pour compenser cela. Mieux vaut donc réfléchir en amont à toutes les possibilités, les réflexions menant à la réalisation de votre animation n'en seront que plus riches.

On peut, par exemple, **proposer des espaces tactiles, s'entraîner à faire des descriptions précises à l'oral et développer les effets sonores ou odorants**. Dans tous les cas il faut essayer de doubler les sens sollicités (vue/ouïe ; vue/toucher ; ouïe/odeur...) et favoriser les manipulations par le public. Éviter néanmoins d'abuser des fonds sonores qui renforcent le "brouhaha" ambiant.

Si vous proposez la diffusion d'un film ou d'un powerpoint : il faudra doubler le sonore par le visuel : prévoir des sous-titres pour les films projetés, des interprètes/codeurs pour les interventions de conférenciers et les temps d'échanges avec le public.

Adapter son discours

Globalement, on préférera **des contenus courts et simples, des associations image/texte, des discours concis et ludiques**, avec l'utilisation d'un vocabulaire facile d'accès. Si vous accueillez une personne en situation de handicap qui a un niveau de connaissance scientifique élevé, elle ne manquera pas de vous le faire savoir et vous pourrez alors adapter votre discours, de la même façon que vous le feriez avec n'importe quel visiteur dont vous ne mesurez pas d'emblée le niveau scientifique.

- Placez les objets ou panneaux de façon ordonnée, ni trop haut, ni trop bas, et aérée.

+ d'info p.9, *Contraste et signalétique*

1 : Se référer à la page 6 de ce document - Du bon usage des pictogrammes

2 : Cf. Annexe p.22 - Exemple de communication

N'EST-CE PAS PARADOXAL ?

Pour compenser l'absence d'interprète, proposer à un visiteur sourd de suivre la conférence à l'aide de diaporamas. Dans ce cas-là, à quoi sert un conférencier ?

Affichages

- Elaborez des contenus avec des **contrastes** importants, de préférence écriture claire sur fond sombre, évitez les remplissages types arc-en-ciel. Pour la **taille des caractères**, on préconisera 15 mm de haut pour une écriture proche du public (1 mètre max), 150 mm pour une lecture distante (3 à 4 mètres). Préférez des affichages peu denses, avec des **typographies** simples (Arial, Verdana).

Distinguez l'affichage "décoratif" de l'affichage utile pour la compréhension.

- Contrôlez l'environnement visuel en éclairant les posters et les textes présentés et en donnant la possibilité d'un recul suffisant pour permettre l'utilisation du champ visuel.



**Vous présentez
une exposition ?**

Vous présentez une exposition

● Vérifiez l'accessibilité du site où se déroulera l'évènement :

- existe-t-il un accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ? Y compris au niveau des zones réservées aux orateurs, au cas où un intervenant soit concerné ?
- les toilettes sont-elles adaptées et clairement signalées ?
- qu'en est-il du cheminement stationnement → salle ; ou transports en commun → salle ? Est-il praticable, détectable, repérable et sécurisé ?

● Communication :

- faites indiquer sur les différents supports de communication qui vous concernent les pictogrammes correspondant au niveau d'accessibilité de votre évènement¹ uniquement si vous êtes sûr de l'information ;
- indiquez les coordonnées de la personne en charge de l'organisation de l'évènement (mail + téléphone) ;
- précisez les éléments concernant l'accessibilité du site (et insérez des photos ou plans détaillés). Il s'agit, à la fois des informations classiques du type : Métro B, arrêt Jean Macé ; et plus détaillées comme : l'accès pour les PMR se fait sur le côté, via la rampe d'accès ; ou : pour les PMR, il faudra solliciter une aide afin de commander l'ascenseur, pour se faire, veuillez composer le 06...²
- si vous diffusez un programme ou une invitation, au format image ou PDF, disponible en ligne pour les participants,

il faudra proposer au téléchargement une version WORD simple, en noir et blanc, afin de permettre aux personnes malvoyantes qui utilisent des logiciels de lecture avec synthèse vocale (permettant de lire le texte) de pouvoir en prendre connaissance. Les PDF sont en effet perçus par celles-ci comme des images.

● Affichages

- Elaborez des contenus avec des **contrastes** importants, de préférence écriture claire sur fond sombre, évitez les remplissages types arc-en-ciel. Pour la **taille des caractères**, on préconisera 15 mm de haut pour une écriture proche du public (1 mètre max), 150 mm pour une lecture distante (3 à 4 mètres). Préférez des affichages peu denses, avec des **typographies** simples (Arial, Verdana).

Distinguez l'affichage "décoratif" de l'affichage utile pour la compréhension.

- Contrôlez l'environnement visuel en éclairant les œuvres et les textes présentés et en donnant la possibilité d'un recul suffisant pour permettre l'utilisation du champ visuel.
- Placez les objets ou panneaux de façon ordonnée, ni trop haut, ni trop bas, et aérée.
- Assurez-vous que la sécurisation des œuvres n'empêche pas l'accès à celles-ci. Ex : éviter les rambardes ou les fils au sol devant les tableaux.

+ d'info p.9, *Contraste et signalétique*

● Médiation

- Proposez des médiateurs et des guides conférenciers formés aux différents types de handicap, maîtrisant les réflexes de base (par exemple, avec les personnes sourdes savoir parler en

face et bien articuler ; savoir utiliser un discours simple avec les personnes handicapées mentales).

- Personnalisez l'accueil en fournissant des documents préparatoires aux accompagnateurs de groupes de personnes en situation de handicap.
- Proposez des approches multisensorielles = sollicitez les cinq sens et en particulier multipliez les objets à toucher (objets originaux, reproductions, maquettes) et les images en relief.

N'EST-CE PAS PARADOXAL ?

Proposer une exposition accessible à tous, alors que le bâtiment dans lequel elle est organisée dispose de marches ou que les cheminements depuis les transports en commun sont impraticables (travaux par exemple).

1 : Se référer à la page 6 de ce document - Du bon usage des pictogrammes

2 : Cf. Annexe p.22 - Exemple de communication



Pour aller plus loin

Pour aller plus loin

● Sites utiles :

- L'association Aditus propose un guide de l'accessibilité événementielle très détaillée : www.aditus.fr/cles-accessibilite-evenementielle.pdf

- Vous pouvez également consulter les différentes pages web du site du ministère de la Culture dédiées à ce sujet, par exemple :

www.culture.gouv.fr/handicap/pdf/handicapmental2010.pdf et

www.culture.gouv.fr/handicap/pdf/guide152-208.pdf

- Guide détaillé de l'UNAPEI (fédération d'associations française de représentation et de défense des intérêts des personnes handicapées mentales et de leurs familles) : www.unapei.org/IMG/pdf/GuidePratiqueAccessibilite.pdf

● Sites web d'associations diverses :

- ADAPEI (handicap mental) : www.adapeidurhone.fr

- Centre de ressources autisme région Rhône-Alpes : www.cra-rhone-alpes.org

- Association Valentin Haüy (déficience visuelle) : www.avh.asso.fr

- Association pour la langue française parlée complétée (ALPC – déficience auditive) : www.alpc.asso.fr

- Sourds.info (Langue des Signes Française – LSF – déficience auditive) : <http://surdite.lsf.free.fr/>

- Association nationale des parents d'enfants sourds (ANPES) : <http://anpes.free.fr/>

- Union nationale des amis et familles de malades psychiques (UNAFAM) : www.unafam.org

- Compter avec les dyspraxiques : www.123dys.fr

- APEDYS (dyslexie) : www.apedys.org

- Association Avenir Dysphasie Rhône : <http://aadr.free.fr>

- Association HANDICA.REUSSIR : (accompagnement scolaire personnalisé)
Tel : 04 26 63 94 55 ou
Mel : asso.reussir@yahoo.fr

- Droit au savoir : www.droitausavoir.asso.fr

- Association des paralysés de France (APF) : www.apf.asso.fr

- Fédération française des associations du spina bifida (FFASB) : www.spinabifida.fr

- Association régionale des infirmes moteurs cérébraux (ARIMC) : www.arimc-ra.org

- Association française contre les myopathies (AFM) : www.afm-france.org

Liste non exhaustive.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations ou des conseils personnalisés :

UNIVERSITE DE LYON

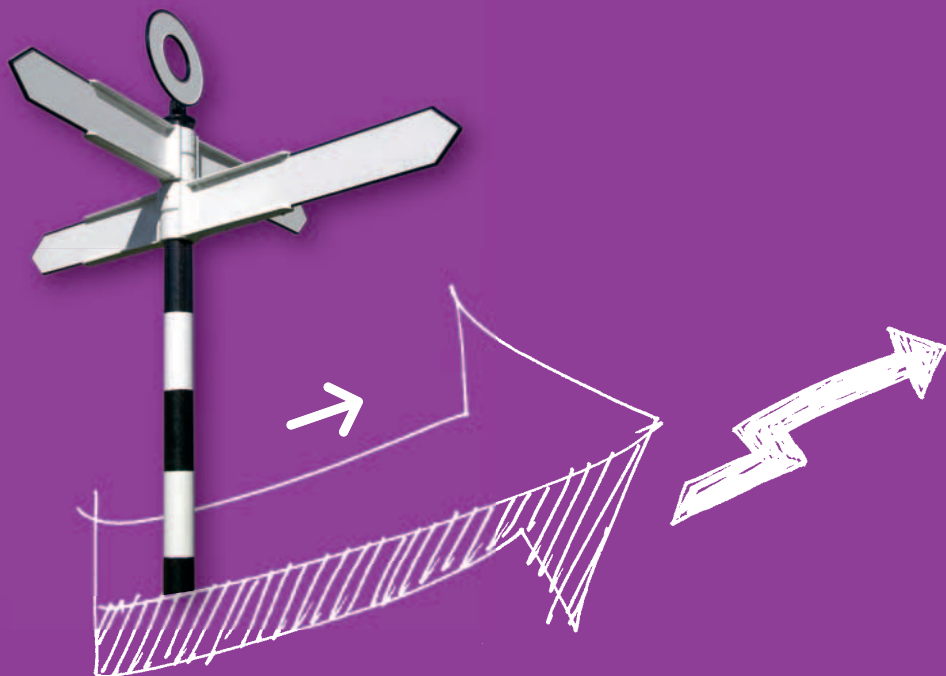
Mission handicap

Lucie Dumaz

Chargée de projets handicap

04 37 37 42 92 ou

lucie.dumaz@universite-lyon.fr



Annexe –

Exemple de communication

Annexe - Exemple de communication

Accès au Double Mixte

Adresse :

**43, boulevard du 11 novembre 1918
69100 Villeurbanne**

Le plan d'accès général est disponible au téléchargement sur le site :

www.universite-lyon.fr/fds/handicap

● En transports en commun :

Le plus simple est de venir avec le tramway : **ligne T1 arrêt la Doua Gaston Berger** (www.tcl.fr).

Lorsque vous descendez du tramway, deux options s'offrent à vous :

- Aller directement à l'entrée principale du bâtiment : dans ce cas précis vous aurez plusieurs marches à gravir pour accéder au Village des Sciences.

- Passer par l'arrière du bâtiment et se rendre aux ascenseurs indiqués par les affiches et plots.

A noter : les ascenseurs ne se commandent pas de l'extérieur, il faut donc appeler le numéro de l'accueil handicap pour que quelqu'un vous en ouvre les portes.

● En voiture :

Entrée par le **43, boulevard du 11 novembre 1918 à Villeurbanne** : parking avec places réservées aux personnes en situation de handicap derrière le bâtiment du Double Mixte à l'aplomb du 1^{er} ascenseur extérieur (places non matérialisées mais cônes de réservation).

● Votre accueil :

Quel que soit votre mode de locomotion pour venir jusqu'au Village des Sciences, n'hésitez pas à composer le numéro de l'accueil handicap : **06 ** ** ***.

Des accompagnateurs bénévoles sont à votre disposition pour vous donner toute l'information dont vous avez besoin ainsi qu'une aide dans vos déplacements.

● Photo de l'entrée du Double Mixte :

A noter : les ascenseurs sont situés à l'opposé de cette entrée. Nous nous efforçons de mettre en place une signalétique simple et claire pour faciliter la venue de tous. Nous sommes, néanmoins, toujours preneurs de vos remarques pour perfectionner notre accueil.





UNIVERSITÉ DE LYON

Quartier Sergent Blandan
37 rue du Repos
69361 Lyon cedex 07
04 37 37 26 70

www.universite-lyon.fr



Rhône-Alpes ^{Région}

GRAND LYON
communauté urbaine